



Confrérie Marie Reine des Cœurs

✉ 56, rue d'Inkermann F - 69006 LYON ☎ 04.37.24.91.61.

Grignion de Montfort, Chantre du Sacré-Cœur...

Le mot de l'aumônier

Chers membres et amis,

Si saint Bernard a été surnommé le *Chantre incomparable de Marie*¹, saint Louis-Marie Grignion de Montfort a été honoré du titre de *Chantre du Sacré-Cœur*².

Montfort, grand mystique, était au courant des apparitions de Notre-Seigneur à sainte Marguerite-Marie, religieuse visitandine. En effet, dans ses cantiques sur le Sacré-Cœur, « il y est plusieurs fois fait allusion aux récentes³ révélations de Paray-le-Monial »⁴. Une des strophes fait d'ailleurs directement allusion à une demande formulée à l'adresse du Roi de France : « Si vous vouliez, Prince de France, Aimer mon Cœur victorieux, Et la victoire et l'abondance Suivraient vos armes en tous lieux. »⁵

Au cours des apparitions, Notre-Seigneur Jésus-Christ a formulé cette plainte à sainte Marguerite-Marie : « Voilà ce Cœur qui a tant aimé les hommes, qu'il n'a rien épargné, jusqu'à s'épuiser et se consumer pour leur témoigner son amour ; et pour reconnaissance, je ne reçois de la plupart que des ingratitude, par leurs irrévérences et leurs sacrilèges, et par les froideurs et les mépris qu'ils ont pour moi, dans ce Sacrement d'amour. »⁶

Dans ses cantiques, Montfort⁷ retrace tout ce programme, lequel est précédé d'un cantique *Aux religieuses de la Visitation*⁸. Le Père Fradet précise à ce sujet : « Tous les cantiques qui suivent, dont l'ensemble forme un véritable poème en plusieurs chants, sont donc composés à l'intention des Visitandines. » Car, « leur nom y est plusieurs fois redit. »

Le Père Fradet explique aussi que « Le bienheureux a disposé dans l'ordre suivant ses cantiques au Sacré-Cœur : 1° les trésors infinis du Cœur de Jésus-Christ ; 2° les excès amoureux du Cœur de Jésus ; 3° les paroles de Jésus-Christ qui découvrent les grands biens de la dévotion à son Sacré-Cœur ; 4° les outrages faits au Cœur de Jésus ; 5° les pratiques de la dévotion au Cœur de Jésus ; 6° amende honorable au Cœur de Jésus ».

Le Père Grignion développe, par exemple, les richesses ignorées du Sacré-Cœur dans le cantique sur les *Trésors infinis* : « Ô grand Cœur ! Ô fournai ardente ! Ô brasier tout miraculeux, Qui jette une flamme abondante Pour brûler la terre et les cieux. »⁹ Il dépeint les *Excès amoureux* du Cœur de Jésus : « C'est par la douceur souveraine, De son Cœur si tendre et si doux Qu'il convertit la Madeleine, Et qu'il la défend contre tous. »¹⁰ Il fait parler ce Cœur pour découvrir les *Grands biens* de sa dévotion : « C'est en mon Cœur qu'est l'indulgence, Hors de lui rien n'est pardonné, C'est dans mon Cœur qu'est l'espérance, Sans lui le pécheur est damné. »¹¹ Il dénonce les *Outrages* envers ce Cœur : « Tandis que ce Sacré-Cœur pense, A nous combler de faveurs, On n'a pour lui qu'indifférence, On n'a pour lui que des rigueurs. »¹² Pour réparer ces outrages, il suggère aussi des *Amendes honorables* : « Cœur amoureux, je vous embrasse, Je me donne à vous tout entier. Il est juste que je le fasse, Vous m'avez aimé le premier. »¹³ Il n'omet pas de conseiller des *Pratiques de dévotion* : « Avec un cœur pur et fidèle, Un cœur plein de dévotion, Goûtons sa douceur éternelle Dans la sainte Communion. »¹⁴

C'est donc à juste titre que l'on a surnommé Montfort le *Chantre du Sacré-Cœur*. C'est un paradoxe quand on sait qu'il est habituellement honoré du titre d'*Apôtre marial*. Un paradoxe qui illustre à merveille la devise *A Jésus par Marie !* ✎

Abbé Guy Castelain+

¹ *L'œuvre mariale de saint Bernard*, par Pierre Aubron, s.j. *Les Cahiers de la Vierge*, n° 13-14, Ed. du Cerf, 1935. Avant-Propos.

² *Neuvaine en tempête*, comportant les *Litanies du Père de Montfort*. Imprimatur du 16 janvier 1942.

³ La première date de 1673, année de naissance de Louis Grignion.

⁴ *Les œuvres du Bx de Montfort, poète mystique et populaire, ses cantiques avec notes, Edition « type »*, par le R.P. Fradet, s.m.m. [F]. Librairie mariale, 1932. Note 1, p. 121. Pour toutes les informations, sauf mention contraire, consulter le Père Fradet, *op. cit.* pp. 103-104.

⁵ F, Cantique 43, *Paroles de Jésus-Christ*, strophe 30. C, p. 121.

⁶ *Livre bleu*, Le Pointet, *Dévotion au Sacré-Cœur*, p. 189.

⁷ Sous le titre général de *L'amoureuse dévotion au Cœur de Jésus*.

⁸ Le Père David, s.m.m., estime que ce fut la *Visitation Sainte Marie* de Poitiers. *Revue des prêtres de Marie Reine des Cœurs*, avril 1927, p. 119.

⁹ F, cant. 41, strophe 11.

¹⁰ F, cant. 42, strophe 19.

¹¹ F, cant. 43, strophe 11.

¹² F, cant. 44, strophe 17.

¹³ F, cant. 46, strophe 18.

¹⁴ F, cant. 45, strophe 8.



Les lectures du bon Père de Montfort



Saint Louis-Marie Grignion de Montfort a donc lu et médité les *Lettres* du Père Surin. Il s'en est imprégné à tel point que certaines phrases du Jésuite lui ont servi de trame pour rédiger ses écrits.

Voici un nouvel exemple tiré des lettres du Père Surin : « *Les saints sont des flambeaux qui nous présentent une lumière si sublime qu'elle ne nous laisse que du mépris pour ce bas étage du monde, nous le faisant perdre de vue. Ce sont des foudres ardents qui portent dans leurs cœurs le feu de l'amour divin. Ce sont des flèches ardentes qui nous piquent d'une sainte émulation, par le souvenir de leurs vertus et de leurs admirables actions.* »

[Lettre 422, 1. XI. 1661, Correspondance, DBB, pp. 1255]

On trouve une idée semblable chez Montfort, dans sa description des *Apôtres des derniers temps* [VD 56 et 58] : « *Mais qui seront ces serviteurs, esclaves et enfants de Marie ? Ce seront un feu brûlant, ministres du Seigneur qui mettront le feu de l'amour divin partout. Ce seront, sicut sagittae in manu potentis [Ps 126, 4], des flèches aiguës dans la main de la puissante Marie pour percer ses ennemis [...] qui porteront l'or de l'amour dans leur cœur, l'encens de l'oraison dans l'esprit et la myrrhe de la mortification dans le corps... Ce seront des apôtres véritables des derniers temps, à qui le Seigneur des vertus donnera la parole et la force pour opérer des merveilles... Ils auront les ailes argentées de la colombe, pour aller avec la pure intention de la gloire de Dieu et du salut des âmes, où le Saint-Esprit les appellera, et ils ne laisseront, après eux, dans les lieux où ils auront prêché, que l'or de la charité qui est l'accomplissement de toute la loi.* »

Le Traité de la vraie dévotion



commenté

par le Père Plessis, s.m.m.

[**Rappel du plan** : introduction (1-13). **Partie I.** De la vraie dévotion en général (14-119). **Chapitre I.** Nécessité de la vraie dévotion. **Article I.** Nature de la vraie dévotion (14-15). **Article II.** Fondement de la nécessité de la vraie dévotion : la volonté divine (16-36). **Article III.** Etendue de la nécessité de la vraie dévotion à Marie (37-59), suite.]

Article III : Etendue de la nécessité de la vraie dévotion à Marie

Tout ce que nous avons vu jusqu'ici, nous a montré que Marie a été « *nécessaire à Dieu, d'une nécessité qu'on appelle hypothétique ou en conséquence de sa volonté* » (n° 39). En effet, Dieu a voulu se servir de Marie, avant, pendant, et après l'incarnation.

Maintenant, Montfort va établir que Marie est également « *nécessaire aux hommes pour arriver à leur dernière fin* » (n°s 39-59).

Auparavant, il tire, de toutes les preuves accumulées précédemment, une conclusion concernant le pouvoir de Marie, son domaine souverain et universel (n°s 37-38).

Section 1^{re} Marie, Reine des Cœurs

Pour décrire ce règne de Marie sur les cœurs, *conclusion* évidente de tout ce qui précède, Montfort rappelle d'abord le *fondement* de sa souveraineté. Puis, il en montre l'*extension* et l'*objet principal*. Enfin, il orne le front de Marie de ce titre si suave, qui résume toute sa doctrine : *Reine des cœurs*.

1° Conclusion évidente.

[37] « *On doit conclure évidemment de tout ce que je viens de dire que Marie a reçu une grande domination dans les âmes des élus.* »

Qui a compris spécialement les n°s 29-36, et ce que nous avons dit pour les expliquer, admettra, comme Montfort, que la conclusion est évidente.

« *Car Marie ne peut faire en eux (les élus) sa résidence, comme Dieu-le-Père lui a ordonné ; les former, les nourrir et les enfanter à la vie éternelle, comme leur Mère, les avoir pour son héritage et sa portion, les former en Jésus-Christ et Jésus-Christ en eux ; jeter dans leurs cœurs les racines de ses vertus, et être la compagne indissoluble du Saint-Esprit pour tous ses ouvrages de grâce ; elle ne peut pas, dis-je, faire toutes ces choses, qu'elle n'ait droit et domination dans leur âme par une grâce singulière du Très-Haut.* »

Inutile d'insister. L'évidence ne se prouve pas. Comme une reine commande dans son palais, Marie commande dans l'âme des élus. Comme une mère engendre, nourrit, développe ses enfants dans son propre sein, Marie forme et éduque ses élus enfermés dans son sein jusqu'à leur naissance au ciel.

Comme un jardinier cultive et ensemence à son gré la terre qui est en sa possession, Marie jettera, sans aucune résistance de leur part, les racines de ses vertus dans les âmes des élus.

Mais, tout ce pouvoir, Marie l' « a reçu de Dieu » et « par une grâce singulière du Très-Haut ». Dieu est libre de faire ce qu'il veut. Mais il n'a donné à personne d'autre que Marie une mission aussi universelle dans le monde entier.

2° Fondement de ce domaine de Marie.

Le Très-Haut « lui ayant donné puissance sur son Fils unique et naturel, la lui a aussi donnée sur ses enfants adoptifs ».

La grâce de la maternité divine en Marie, comme celle de l'union hypostatique en Notre-Seigneur, comme celle de la prédestination dans les saints, dépendent uniquement de la pure libéralité de Dieu. Mais dès lors que Dieu a posé libéralement ce fondement, tout le reste s'en suivra. Rappelons-nous le texte de saint Jean Damascène¹ : « Marie est véritablement devenue devenue souveraine de toute créature, le jour où elle est devenue Mère du Créateur. »

Le pouvoir de Marie sur le Fils de Dieu a déjà été prouvé (n^{os} 18-19). Il n'y a plus qu'à parler brièvement de son pouvoir sur les enfants adoptifs de Dieu.

Ces enfants adoptifs ne sont que la copie, l'image du Fils de Dieu par substance. Celui-ci reste par conséquent *unique* et *naturel*. Mais, précisément parce qu'ils en sont la copie, ils doivent l'imiter dans sa vie et dans ses mystères, donc dans sa dépendance à l'égard de Marie.

Cette dépendance entre dans les plans de la divine Providence relativement à la prédestination des élus : « *Quos praescivit et predestinavit conformes fieri imaginis Filii sui.* »²

à suivre...

¹ De fide orthodoxa, Lib. IV, cap. XIV.

² Rom., VIII, 29. « Ceux que Dieu a connus dans sa prescience, il les a prédestinés à devenir conformes à l'image de son Fils. »

Petit directoire de vie mariale

La vie d'union à Notre-Seigneur
par l'union à sa très sainte Mère
(selon le Bienheureux de Montfort).



Résumé pratique

12. EN TOUT TEMPS

☞ Oublier tout et ne voir que notre bonne Mère, veillant miséricordieusement sur nous pour nous unir en toutes choses et par toutes choses à Jésus.

☞ Tendre doucement, mais efficacement... avec elle... et comme elle... à faire toujours ce qui peut être *le plus agréable* à Notre Seigneur... évitant avec soin tout ce qui pourrait lui *déplaire*... dans les petites choses... comme dans les grandes.

☞ Surtout ne pas *s'attacher* à soi-même, ni aux biens qui passent, mais aux intérêts de Jésus et aux biens éternels.

☞ Agir courageusement... sans respect humain... sans négligence... ni réserve... comme un serviteur fidèle... comme un esclave d'amour... comme un tout petit enfant, *de pleine bonne volonté*, qui ne raisonne pas, mais qui *aime bien*... et qui *obéit*.

☞ Ne rien recevoir du Ciel, ni de la terre, que comme nous venant par les mains de Marie... Ne rien offrir à Dieu, ni aux hommes, qu'en le confiant également aux mains virginales de l'universelle *Médiatrice*.

☞ Tendre, en un mot, à respirer Marie, autant que les corps respirent l'air, afin d'avoir avec Jésus le maximum d'union.

Faites cela, et vous vivrez !

N. B. On reconnaît la volonté de Dieu (ainsi que celle de Marie, qui n'en a jamais d'autre que celle de Dieu) par ces trois moyens :

1. S'il y a devoir d'obéissance à la loi de Dieu ou de l'Eglise ; aux ordres des Evêques ou à ceux des Supérieurs ;

2. A défaut de ce signe, s'il y a devoir de charité, envers Dieu, le prochain, ou soi-même, sous le point de vue de sa perfection ;

3. Si, rien n'étant contraire à l'obéissance ou à la charité, il y a nécessité.

Imprimatur du 16 avril 1926.



Lettres reçues



☞ « Cela va faire un an que vous m'avez consacré à la Vierge Marie et je ressens, à ce jour, une plus profonde intimité et confiance à Marie. »

☞ « Je tiens à vous remercier pour votre bulletin mensuel... Il me rappelle surtout que je suis consacrée à Notre-Dame et de ne pas oublier de la prier chaque jour. »

☞ « Votre bulletin complète parfaitement mes retraites au Moulin du Pin, site merveilleux, où tout vous rapproche du Bon Dieu et de sa sainte Mère. »

☞ « Le livre Marie Médiatrice (chez Clovis) fait partie des livres que j'espère lire et relire jusqu'à la fin de ma vie. Que la Sainte Vierge soit toujours notre guide ! Que Notre-Dame de Lourdes nous communique ses grâces et soigne nos âmes et nos corps en cet anniversaire, le 150^e des apparitions. »

☞ « [Le bulletin] Je l'attends toujours avec impatience, car il m'aide dans mon amour envers la très sainte Vierge et me donne du courage pour essayer de mieux lui ressembler. »

☞ « C'est avec grand intérêt que j'ai lu le petit annuaire de vie mariale du bulletin de la Confrérie. Tout y est merveilleusement dit. Merci au membre qui a permis de propager ce beau trésor. »

☞ « Cette année sera le trentième anniversaire de ma consécration à la sainte Vierge. Quelle année inoubliable que 1978 ! J'étais impatient de formuler la consécration le 31 mai. J'en garde la nostalgie. »

☞ « Le Bulletin de la confrérie Marie Reine des Cœurs vient d'arriver... Comme tous les mois, je vais le lire et le méditer, afin de l'avoir à l'esprit chaque jour ! Ensuite je le classe soigneusement, et les ai sous la main si je veux me faire une petite retraite mariale chez moi ! »

Votre première Retraite mariale en 2008 !



Inscrivez-vous !

☞ Retraite à Jésus par Marie

du 1^{er} au 6 août 2008, au Moulin du Pin (53)
Renseignements et inscriptions : Abbé F. Pivert
☎ 02.43.98.74.63.

☞ Retraite mariale montfortaine

du 4 au 9 août 2008, à Anvers (B)
Renseignements et inscriptions : Mlle Jacqmin
☎ [0032] 3/229.01.80.

☞ Retraite mariale montfortaine

du 6 au 11 octobre 2008, à Enney (CH)
Renseignements et inscriptions : Abbé Pellouchoud
☎ [0041] 62/216.18.18.

☞ Retraite du Rosaire

du 13 au 18 octobre 2008, au Moulin du Pin (53)
Renseignements et inscriptions : Abbé F. Pivert
☎ 02.43.98.74.63.

Pèlerinage à Notre-Dame du Puy



organisé par le Prieuré d'Unieux (42),
les 23 et 24 août 2008.

Renseignements et inscriptions :
☎ 04.77.31.25.92. ou 06.83.98.21.36.

❖ **1259 membres** au 31 mai 2008.

❖ **Le samedi 7 juin 2008,**
la sainte messe sera célébrée
pour les membres vivants et défunts.
Le même jour, les membres peuvent gagner
une **indulgence plénière.**

❖ Merci de **signaler votre changement
d'adresse** et de libeller les dons à l'ordre de :
Fraternité Saint-Pie X – C. M. R. C.

❖ **Attention :** les demandes de **reçus fiscaux**
doivent être impérativement
faites en même temps que les dons.
**Les demandes postérieures aux dons
ne pourront plus être prises en compte.**

❖ **Responsable de la publication :**
Abbé Guy Castelain, F. S. S. Pie X.
❖ **Impression :** Team Rush, Villeurbanne (69)